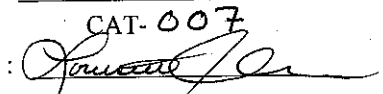


Déposé le : 2012-12-06

CAT-007
Secrétaire : 

Québec, le 29 novembre 2012

Monsieur Guy Hébert
Directeur général
Ville de Montréal
275, rue Notre-Dame Est
Bureau 4.105
Montréal (Québec) H2Y 1C6

Monsieur le Directeur général,

Comme vous le savez, la gestion de l'eau sur le territoire de l'agglomération de Montréal fait l'objet d'un cadre juridique particulier et transitoire. En effet, selon la Loi sur l'exercice de certaines compétences municipales dans certaines agglomérations, l'alimentation en eau constitue une compétence d'agglomération relevant de la municipalité centrale. Toutefois, et de façon exceptionnelle, les usines de filtration situées à la Ville de Pointe-Claire et à Dorval sont exploitées par ces deux villes, selon une disposition temporaire du décret 1229-2005.

Depuis, cette disposition temporaire a été reconduite à trois occasions afin de permettre à la Ville de Montréal et aux municipalités reconstituées de discuter et de s'entendre sur une solution quant à la gestion de l'eau à Montréal. Afin de faciliter la démarche, les municipalités de l'agglomération de Montréal ont convenu de recourir à un médiateur professionnel. Le Ministère n'a obtenu, à ce jour, aucune proposition d'entente à ce sujet.

Vous conviendrez que cette situation qui, au départ était temporaire, ne peut perdurer. Aussi, le ministre proposera à l'Assemblée nationale du Québec, une disposition législative afin de prolonger la disposition temporaire prévue au décret 1229-2005 jusqu'au 31 décembre 2013. Cependant, la Ville de Montréal et les villes reconstituées devront, au cours des prochains mois, tout mettre en œuvre afin qu'il n'y ait pas lieu de prolonger à nouveau cette disposition.

...2

Dans ce contexte, le ministre souhaite qu'une solution lui soit présentée d'ici la mi-mai 2013. Vous pouvez, si vous le souhaitez, compter sur la collaboration du Ministère pour participer à vos travaux. Pour ce faire, vous pouvez communiquer avec monsieur Jocelyn Savoie, directeur général des politiques, au 418 691-2015, poste 3520.

Veillez agréer, Monsieur le Directeur général, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le sous-ministre,

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'S. Boucher', with a long horizontal flourish extending to the right.

Sylvain Boucher